

REGLEMENT DES PARTICIPANTS

Cet évènement est organisé par un groupe de professeurs de l'école Saint Exupéry ci-après dénommé « le groupe » ou « l'organisation ». Le groupe n'est ni une agence de voyage, ni organisateur d'évènement. Le groupe n'endosse aucune responsabilité pour la préparation de cette journée qu'il réalise à titre purement bénévole.

- L'évènement est réservé aux véhicules ancêtres et « youngtimers ». Ceux-ci doivent être immatriculés, en ordre d'assurance, de contrôle technique et en conformité avec le code de la route. Les propriétaires doivent être en possession des documents du véhicule. Les participants s'engagent à respecter partout le code de la route. Le groupe se dégage de toutes responsabilités en cas d'infraction quelles qu'elles soient. L'organisation se réserve le droit d'exclure tout véhicule jugé inadapté. Toute panne éventuelle sera assumée d'une manière ou d'une autre sous l'entière responsabilité des participants.
- L'évènement n'est pas une compétition. Les participants doivent respecter une vitesse réduite dans les traversées des villages et sur les chemins ruraux.
- Seuls les véhicules ancêtres inscrits sont admis dans l'enceinte de l'école. Les youngtimers, véhicules accompagnants, véhicules tracteurs et remorques plateaux devront impérativement rester garés sur les parkings environnants.
- Tout versement sur le compte communiqué par l'organisation implique l'inscription ferme et définitive des participants. Cas d'annulation du participant : 30 jours avant l'évènement, remboursement intégral. Dans les 30 jours, un éventuel remboursement sera envisagé si, après l'évènement, il apparaît que l'organisation entre dans ses frais. Cas d'annulation de l'organisation : nous nous réservons la possibilité d'annuler cet évènement et de rembourser au participant les sommes versées sans frais de dédommagement. La date de l'évènement est indiquée sur la plateforme d'inscription.
- En cas de force majeure, d'une décision des autorités publiques (police, commune, etc...) ou si les conditions climatiques l'exigent, l'organisation se réserve le droit de modifier l'évènement sans que les participants puissent prétendre à une indemnisation ou à un remboursement quelconque.
- Les participants reconnaissent céder leurs droits à l'image pour toute photo ou prise de vue réalisée par l'organisation ou ses ayants droits durant l'évènement. Ces images seront utilisées afin d'alimenter les différents canaux de communications de l'école (site internet, Facebook, etc...).
- Les participants s'engagent à régler toute consommation non incluse dans l'inscription. Ils s'engagent à ne commettre aucune dégradation quelle qu'elle soit dans les installations mises à leur disposition. L'organisation se réserve le droit d'exclure le ou les participant(s) dont le comportement nuirait au déroulement serein de l'évènement.
- Le manquement du participant à une seule de ces clauses entraîne d'office l'exclusion immédiate et sans aucune indemnité. Le groupe est seul juge de ces appréciations et de ses décisions.
- L'organisation ne pourra être tenue responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours de l'évènement. Il en va de même pour les vols de bagages et matériels, ceux-ci demeurent en permanence sous la responsabilité des participants. Les participants renoncent pour eux-mêmes, leurs ayants droits, héritiers, proches parents, conjoints, enfants, avocats et assureurs..., à tout recours contre l'organisation ou ses ayants droits. Les participants adoptent une attitude responsable, ils se reconnaissent également responsables d'une part de la conduite de leurs véhicules et d'autre part de l'ensemble de leur équipage. Les participants s'engagent à ne pas conduire en état d'ébriété.
- **En plus de l'inscription en ligne, et pour pouvoir valablement participer au rallye ancêtre, les participants doivent envoyer le présent règlement complété, daté et signé uniquement par email à l'organisation via l'adresse suivante jerome.bosmans@ecolesaintexupery.be.**

NOM :

Prénom :

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de l'évènement.

Date :/...../.....

Signature :